

MAIRIE DE SAINT GEORGES MOTEL
EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2018

7 Conseillers municipaux présents. 2 pouvoirs. 3 absents.

A noter : L'ensemble des délibérations a reçu un avis favorable à l'unanimité des membres, sauf précision contraire.

ORDRE DU JOUR :

- **Création d'un emploi permanent – adjoint administratif**

1. Création d'un emploi permanent – adjoint administratif

Le Conseil municipal :

- décide de créer, à compter du 1^{er} octobre 2018, un emploi permanent d'adjoint administratif à 35 heures par semaine en raison de la nécessité de procéder à un recrutement au service administratif.
- Autorise Madame le Maire, à recruter un agent pour pouvoir cet emploi et à signer l'arrêté.
- D'adopter la modification du tableau des emplois.

Questions diverses :

- Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire a demandé au Comité technique la fermeture du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Vu par Nous, Evelyne BONNOT, Maire de la Commune de Saint-Georges-Motel pour être affiché à la porte de la Mairie, le 24 juillet 2018, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

